

5.—Monsieur l'échevin Houlé se présente devant le Bureau avec une délégation du quartier Saint-Denis, au sujet du nivellement et macadamisage de la rue Saint-Denis, côté est, de la rue Bélanger à la rue Crémazie.

Soumis à ce sujet un rapport de l'Ingénieur en Chef, établissant que le coût de cette entreprise sera de \$27,132.

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme pour les fins ci-dessus.

Son Honneur le Maire prend son siège.

6.—Une délégation composée du Maire de Montréal-Est, du Maire de la Pointe-aux-Trembles, de MM. Dozois, Prieur et autres, se présente devant le Bureau, et demande qu'il soit procédé à l'élargissement et à l'amélioration de la rue Notre-Dame, dans le quartier Longue-Pointe.

Le Président du Bureau informe les délégués que cette question est actuellement sous considération et la délégation se retire.

7.—(14585) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'homologation de la ligne du côté est de la rue Saint-Timothée.

Résolu : De prier le Département en Loi de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1° Des lignes homologuées peuvent-elles se prescrire? Si oui, durant le temps où la prescription s'acquiert, si quelqu'un bâtit sur la nouvelle ligne, est-ce que ce fait interromp la prescription ou rend la ligne imprescriptible?

2° Peut-on effacer partie d'une ligne homologuée?

8.—L'Ingénieur-Surintendant de la Voirie est présent devant le Bureau en compagnie de M. H. L. Auclair, au sujet des profils préparés pour les niveaux des rues Boyer, Bourdages, Letellier et Boulevard Rosemont.

Après pourparlers, il est

Résolu : D'approuver le profil préparé pour la rue Boyer, et de prier Son Honneur le Maire de signer ledit profil, et l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie reçoit instructions de préparer de nouveaux profils pour les autres rues ci-dessus mentionnées.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 26 août, 1913, p. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée, Président. Tous présents.

1.—Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est Résolu d'accorder les permis suivants :

1° J. A. C. Drapeau, permis de construire un entrepôt pour quatre automobiles, sur le lot No. Cad. 1072, quartier Papineau, 502 rue Champlain ;

2° Camille Legault, permis d'ériger une boutique de forge sur le lot No. Cad. 7, subd. 562, quartier Saint-Denis, rue Boyer ;

3° Lussier & Duchesne, permis de recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline et d'installer une boutique pour réparation d'automobiles sur le lot No. Cad. 5, subd. 44 à 47, quartier Longue-Pointe, coin des rues Édouard VII et Sainte-Catherine.

2.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$5,227.16, suivant liste certifiée.

Résolu : D'en autoriser le paiement.

3.—(15561) Soumis le rapport de l'Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues pour le pavage de certaines rues.

Résolu : D'accorder les contrats comme suit :

Bithulitic Paving Company, (plus bas soumissionnaire), pour les rues suivantes, qui doivent être pavées totalement en pavage spécial avec surface d'usure de 2" d'épaisseur.

5.—Ald. Houlé appeared before the Board, with a delegation of St. Denis Ward, anent the levelling and macadamizing of St. Denis street, East side, from Bélanger to Crémazie street.

In this connection, submitted a report from the Chief Engineer stating that said work will cost \$27,132.

Resolved : That a report be made to Council recommending that said sum be voted for the above purposes.

His Worship the Mayor took his seat.

6.—A delegation composed of the Mayor of Montréal-Est, the Mayor of Pointe-aux-Trembles, Messrs Dozois, Prieur and others, appeared before the Board and asked that the widening and improving of Notre-Dame street, in Longue-Pointe Ward, be proceeded with.

The Chairman of the Board informed the delegates that the matter is now being considered and the delegation withdrew.

7.—(15485) Submitted a report from the Chief Engineer on the homologation of the line on the East side of St. Timothy street.

Resolved : That the Law Department be requested to reply to the following questions :

1° Can homologated lines be prescribed? If so, during the time the prescription is running, if somebody builds on the new line, has this the effect of interrupting prescription or of rendering the line imprescriptible?

2° Can part of a homologated line be erased?

8.—The Superintendent Engineer of the Road Department appeared before the Board accompanied by Mr. H. L. Auclair anent the profiles prepared for the levels of Boyer, Bourdages, Letellier streets and Rosemont Boulevard.

After pourparlers, it was

Resolved : That the profile prepared for Boyer street be approved and that His Worship the Mayor be requested to sign the same and that the Superintendent Engineer of the Road Department be instructed to prepare new profiles for the other streets above mentioned.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 26th August, 1913, p. m.

His Worship Mayor L. A. Lavallée, Chairman. And all the members of the Board.

1.—On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved : That the following permits be granted :
1° J. A. C. Drapeau, to erect a garage for four automobiles on lot Cad. No. 1072, Papineau Ward, 502 Champlain street ;

2° To Camille Legault, permission to erect a blacksmith shop on lot Cad. No. 7562 St. Denis Ward, Boyer street ;

3° Lussier & Ducharme, to receive, store and sell gasoline and to erect an automobile repair shop on lot Cad. No. 5, subd. 44 to 47, Longue-Pointe Ward, corner Edward VII and St. Catherine streets.

2.—Submitted warrants verified by the City Comptroller amounting to \$5,227.16 as per certified list.

Resolved : That payment of same be authorized.

3.—(15561) Submitted a report from the Chief Engineer anent the tenders received for paving certain streets.

Resolved : That the contracts be awarded as follows :
• The Bithulitic Paving Company (the lowest tenderer) for the following streets which are to be paved entirely with a special paving having a wearing surface 2" thick :